XII

TROIS TRADUCTIONS MÉDIÉVALES LATINES DU CORAN : PIERRE LE VÉNÉRABLE-ROBERT DE KETTON, MARC DE TOLÈDE ET JEAN DE SEGOBIA. *

par José Martínez Gázquez
Professeur à l'Université Autonome de Barcelone

Sommaire. — *Ce travail, effectué dans le cadre d'un projet d'édition critique des* ***traductions*** *latines médiévales du* ***Coran*** *et de la perception de l'Islam par le monde chrétien, présente un point de vue d'ensemble des circonstances ayant eu lieu en* ***Espagne médiévale*** *pour permettre la réalisation des traductions faites par Robert de Ketton, Marc de Tolède et Jean de Segobia.*

Epitome. — *Resultado de los trabajos de edición crítica de los textos de las* ***traducciones*** *latinas medievales del* ***Corán*** *y de percepción del Islam por el mundo cristiano, esta comunicación quiere presentar una visión de conjunto de las circunstancias que tuvieron lugar en la* ***España medieval****, que permitieron la realización de las traducciones realizadas por Robert de Ketton, Marcos de Toledo y Juan de Segovia.*

Les traductions latines du Coran, présentes dans l'Europe chrétienne médiévale, qui ont permis d'avoir une représentation plus précise de la religion islamique et de son fondateur Mahomet [1], ont été réalisées, la première, par Pierre le Vénérable avec Robert de Ketton, la seconde, par Marc de Tolède, et celle qui fut composée en troisième lieu est due à Jean de Segobia.

Jusqu'à l'apparition de ces traductions, les connaissances chrétiennes occidentales concernant la religion et la tradition du monde musulman provenaient simplement de données apportées par une tradition légendaire et fabuleuse, fondée sur des malentendus et des interprétations fausses provenant en partie des Pères orientaux.

Ce n'est pas un hasard si nous trouvons les hommes qui interviennent en tant qu'acteurs importants dans la réalisation de ces traductions dans le territoire espagnol, ou bien si ce sont des personnages espagnols. Pour l'apparition de la première traduction latine, il a fallu l'intervention déci-

* Ce travail a été élaboré grâce à l'aide du projet d'investigation BFF2000-1097-C02-02 de la DGICYT. Je remercie de tout cœur Mme Michèle Ducos de l'attention et des efforts qu'elle a déployés pour améliorer ce texte et le rendre compréhensible en français. Les erreurs sont uniquement de mon fait.

1. N. Daniel, *Islam and the West. Making of an Image*, Edinburg, The University Press, 1960, p. 6-7 ; R. Glei (Ed.) : *Petrus Venerabilis, Schriften zum Islam*, Altenberger, 1985 (Corpus Islamico-Christianum, Series Latina, I) ; D. Iogna-Prat, *Ordonner et exclure. Cluny et la société chrétienne face à l'hérésie, au judaïsme et à l'islam 1000-1150*, Paris, Aubier, 1998.

sive de Pierre le Vénérable [2]. Mais cette intervention a été possible à la suite du choc qu'il reçut directement au fur et à mesure de ses contacts avec la situation existant dans la Péninsule, lors de son voyage en 1142 pour visiter les nouveaux monastères clunisiens qui se créaient sur la frontière des territoires musulmans [3]. Il a vu de près la situation des musulmans et des chrétiens séparés par la faible ligne d'une frontière territoriale. Il a ainsi cru nécessaire de donner aux moines de nouvelles armes pour défendre la foi, ou au moins pour échapper à l'influence de la doctrine islamique.

La deuxième et la troisième traduction ont été réalisées par des ecclésiastiques hispaniques qui connaissaient et avaient fait réellement l'expérience de la vie avec les musulmans de Al-Andalus. Vers l'an 1210, Marc de Tolède fut l'auteur de la deuxième traduction et Jean de Segobia participa à la traduction latine du Coran trilingue arabe-latin-espagnol en 1456, à peine trois ans après la chute de Constantinople.

Ces traductions du Coran, ainsi que celles d'autres textes se référant à l'Islam et à son fondateur Mahomet, ont été utiles au développement des connaissances sur le sujet dans l'Europe au milieu du XII^e^ siècle et à la réception progressive des données concernant l'Islam. La réunion des circonstances qui ont permis cette réalisation, est connue grâce aux lettres de Pierre le Vénérable ainsi qu'au prologue de Robert de Ketton dans le premier des cas, et grâce aux prologues que les autres traducteurs ont ajoutés aux ouvrages dont la traduction été effectuée de l'arabe au latin.

A. — PIERRE LE VÉNÉRABLE ET ROBERT DE KETTON

La première de ces traductions est celle qui été suscitée et parrainée par Pierre le Vénérable [4] : elle fut réalisée en Espagne dans une cité de la rive de l'Ebro, probablement à Tarazona. C'est là où travaillaient les traducteurs qui l'ont préparée, spécialement Robert de Ketton, qui étudiait l'astronomie et les mathématiques ; soutenu par l'abbé de Cluny, entre 1142 et 1143, il avait consacré son temps à la réalisation de cette première traduction du Coran en langue latine. Il a été aidé par une équipe formée par le mozarabe Pierre de Tolède, Hermann de Carinthie, un musulman

2. M.T. D'Alverny, *Deux traductions latines du Coran au Moyen Age*, dans *Archives d'histoire doctrinale et littéraire du Moyen Age*, 16, 1947-48 p. 69-131 ; M.T. D'Alverny, *Pierre le Vénérable et la légende de Mahomet*, dans *A Cluny, Congrès...*. Dijon 1950, p. 161-170 ; M. T. D'Alverny, *Quelques manuscrits de la* 'Colectio Toletana', dans *Peter Venerabilis 1156-1956. Studies and texts commemorating the eighth Centenary of his Death* ed. by G. Constable and J. Kritzeck, Roma, 1956 p. 202-218 ; J. Kritzeck, *Robert of Kettons translations of the Qur'an*, dans *The Islamic Quarterly*, 24, 1955, p. 309-312 ; M. T. D'Alverny, *La connaissance de l'Islam en Occident du IX^e^ au milieu du XII^e^ siècle*, dans *L'Occidente e l'Islam nell'Alto Medioevo*, Spoleto, 1965, p. 577-602. On a fait la réimpression des travaux de Marie Thérèse D'Alverny dans M. T. D'Alverny, *La connaissance de l'Islam dans l'Occident médiéval*, ed. by Charles Burnett, *Variorum*, 1994.

3. Ch.J. Bishko, *Peter the Venerable's Journey*, dans *Peter Venerabilis 1156-1956. Studies and texts ...*, p. 163-175.

4. *Cf*. James Kritzeck, *Peter the Venerable and Islam*. Princeton 1964, appendice 3, p. 212.

pour l'aider à mieux comprendre le contenu, et Pierre de Poitiers, le secrétaire de l'Abbé.

Dans le prologue de la traduction de Robert de Ketton, avec la dédicace à Pierre le Vénérable, nous trouvons quelques indications qui précisent tout ce qui concerne sa méthode de travail et les critères qui l'ont guidé dans l'élaboration de sa traduction.

Il semble qu'on puisse remarquer deux types de critères dans les observations données dans le prologue [5] :

Premièrement les observations qui sont directement reliées à sa manière de concevoir la traduction, avec la façon matérielle de traduire le texte et la méthode suivie.

Dans ce sens, quand il traduit le texte Coranique, il déclare chercher surtout à effacer le voile de la langue, *Arabico tantum semoto uelamine tue maiestati prebendam, non minus tamen obnixe tuum obsequium aggressus sum, confixus nil effectum quassari, quo tuum uotum igne diuino plenum aspirat.*

Il souhaite apporter son travail pour permettre la construction de l'édifice qu'est la réfutation de l'Islam que Pierre le Vénérable veut entreprendre, *Lapides igitur et ligna ut tuum deinde pulcherimum et commodissimum hedifitium cementatum <coagmentatum> et indisolubile surgat.*

Il ne veut rien enlever au texte, ni l'altérer, excepté uniquement pour ce qui peut servir à sa meilleure compréhension, *nihil excerpens, nihil sensibiliter nisi propter intelligentiam tantum alterans actuli.*

Un deuxième ordre de remarques renvoie indirectement à son opinion sur l'Islam et à sa propre attitude générale face au texte qu'il doit traduire.

En premier lieu, c'est une attitude d'attaque et d'hostilité directe, vu que son œuvre doit avoir, selon lui, pour principale utilité de servir aux plans de réfutation de l'Islam que soutient Pierre le Vénérable [6]. En apportant des matériaux qui affermissent les chrétiens dans leur foi, il veut leur donner les armes les plus aiguisées : *Ius igitur exigit ut hostium castrum imo caueam delendo, puteum exsiccando, cum tu sis dextre mundi pars optima, cos religionis accutissima, caritatis manus largiflua tuorum munimen corrobores, tela diligenter accuas fontemque suum fortius emanare sueque caritatis uallum protensius atque capatius effitias.* On peut rappeler que Pierre avait recommandé de former un *christianum armarium* [7] pour convertir les musulmans ou, au moins, pour préserver la foi des chrétiens.

5. José Martínez Gázquez, *Observaciones a la traducción latina del Corán (Qur'an) de Robert de Ketene*, dans *Les traducteurs au travail. Leurs manuscrits et leurs méthodes*, Fidem, Textes et Études du Moyen Âge, 18, Turnhout, 2001, p. 115-127.

6. J. Kritzeck, *Peter the Venerable* ..., p. 14 ; José Martínez Gázquez, *Los Santos Padres modelo de Pedro el Venerable en la refutación del Islam*, dans *Cuadernos de filología clásica Estudios latinos. Homenaje al Prof. Marcelo Martínez Pastor*, 15, 1998, p. 353-36 ; José Martínez Gázquez, *El lenguaje de la violencia en el prólogo de la traducción latina del Corán impulsada por Pedro el Venerable*, dans *Cahiers de linguistique et de civilisation hispaniques médievales*, 2003 (sous presse).

7. *Quod si forte haec de qua agitur scriptura aut interpretes non habuerit, aut translata non profuerit, habebit saltem Christianum armarium etiam aduersus hos hostes arma quibus aut se muniat, aut quibus si forte ad certamen uentum fuerit, inimicos confodiat. Liber contra sectam siue haeresim Sarracenorum*, James Kritzeck, *Peter the Venerable and Islam.* ..., p. 230.

En d'autres occasions, la traduction est conditionnée par ses propres préjugés devant l'œuvre qu'il va traduire ainsi que ce qu'elle représente en tant que symbole principal d'une religion qui est comprise dans l'ensemble comme ennemie du christianisme : *sciens meum numquam hoc fuisse propositum, floribus uenenum tegere, remque uilem et abiciendam deaurare, ... Lex tamen ista licet letifera multis in locis maximum testimonium argumentumque firmissimum sanctitatis et excellentie uestre legis uidentibus et electis prebet*..

Dans ce contexte, avec les présupposés conceptuels que nous avons vu apparaître dans le projet initial de Robert de Ketton, nous pouvons analyser quelques aspects de la réalisation concrète de son travail et les résultats finalement obtenus.

La traduction latine de Robert de Ketton diffère dans des points controversés du Coran et apporte quelques solutions que nous allons examiner de façon un peu plus détaillée.

La division des sourates dans le texte latin ne correspond pas à la division admise dans le texte original [8]. Nous trouvons des divisions en plus grand nombre dans les sourates les plus vastes, pour lesquelles le traducteur a ajouté et forgé des titres propres, probablement issus de ses préjugés face à la doctrine et aux coutumes islamiques. Par exemple, dans la sous-division de la sourate IV, l'une des plus étendues et des plus directement liées aux femmes, apparaissent quatre sous-divisions, qui ont pour titre :

> *Açoara [VIII]. <Quarta> Quot uxores habere debeant et de substantia eius diuidenda et de multa cura mulierum.*
>
> *Açoara [VIIII]. <Quarta> Iterum de mulieribus et precepta quedam stulta et ut post coitum et egestionem, antequam orentur, lauentur culus et cetera uerenda.*
>
> *Açoara [X]. <Quarta> Item coartationes ad pugnam et ea que sepe solet deliramenta repetit.*
>
> *Açoara [XI]. <Quarta> Hic non occidisse Iudeos Christum, sed nescio quem similem eius, nec Deum habere filium. Item solitas insanias dicit quod et sepe facit.*

Les titres de ces sous-divisions montrent la difficulté d'être objectif quand on cherche à disqualifier une doctrine.

Dans d'autres cas on peut apprécier la volonté qu'a le traducteur de faire remarquer l'inspiration satanique de Mahomet et ce qu'il croit être ses nombreux mensonges et ses interprétations tordues des doctrines juives et chrétiennes :

8. M.T. D'Alverny, *Deux traductions*..., p. 86 : « Il a morcelé les premières sourates, trop longues, et cela fait supposer qu'il a eu en mains un manuscrit arabe d'usage liturgique, dans lequel était marqué le *hizb*, coupure adoptée pour la récitation dans les mosquées. Il compte ainsi 123 ou 124 sourates, au lieu des 114 sourates habituelles. Il n'a pas non plus respecté les titres des sourates, qu'il remplace par des numéros suivis de rubriques généralement péjoratives. » Et dans la note 3 : « Le vocable même de sourate est traduit par *Azoara* qui doit correspondre à une prononciation espagnole et que l'on retrouve dans d'autres documents. » Voir *Estoria de España que mandó componer Alfonso el Sabio*, ed. R. Menendez Pidal, Madrid, 1906, p. 274 : « ...que ellos llaman por su arauigo *zoharas* ».

Açoara [XVII]. Hic intexit fabulas infinitas de Adan et Eua et Belçebub et prophetis quibusdam inauditis et de Moyse solita deliramenta et insanias et uerba stultissima reiterare non cessans, agitante eo spiritu maligno.

En avançant dans la traduction du Coran et en arrivant aux sourates les plus brèves, dans lesquelles il n'introduit pas de divisions, le traducteur cesse de mettre les titres en rapport direct avec le contenu du texte et il se limite de façon répétée à des titres génériques, du type *Stulta, uana et impia*, *Vana, mendax et impia*, *Diabolica et insana*, qu'il introduit dans certaines occasions en variant l'ordre des épithètes.

On peut aussi citer *Vanitatis et mendaciorum plenissima*, *Vanitatis et insanie plena*, *Mendax et inane*, *Impia atque sacrilega* où il laisse voir clairement une intention négative. Comme M. T. D'Alverny l'a écrit, « les gloses, ainsi que les rubriques, ont été inspirées par un esprit de dénigration systématique ».

Dans le cours de la traduction directe, on trouve assez fréquemment des versets supprimés en totalité. Ce procédé est utilisé dans tout le texte coranique et on peut le constater dès le début, où l'auteur supprime les versets correspondants aux numéros 12, 13 et 16 de la deuxième sourate où est indiquée de façon répétée l'hypocrisie de ceux qui se confessent à Dieu avant les hommes, mais qui ne croient pas à l'intérieur d'eux-mêmes. La sourate 18 prescrit aux aveugles et handicapés de se convertir au Seigneur, aspect que l'on a déjà mentionné. Les versets 45-46 sont une répétition du verset 43 où l'on prescrit la prière aux fidèles.

Cette suppression a été réalisée dans d'autres occasions en présentant le contenu dans un texte qui contient deux versets ou plus dans la même phrase générale. C'est le cas du fragment que nous considérons dans la deuxième sourate, celle où le verset 33 est supprimé dans un contexte où l'on raconte la création d'Adam et Eve, à qui Dieu accorde le pouvoir de donner un nom aux autres êtres, et qui sont situés au-dessous des anges, et la rébellion de Belzébuth qui suivit. Peut-être dans ce récit y a-t-il eu une influence du fait que le Coran ne suive pas littéralement le texte biblique, car il le résume et le raccourcit en grande mesure.

Les problèmes que présente le texte latin proviennent dans d'autres cas du militantisme antiislamique auquel nous pouvons rattacher les préjugés que nous avons signalés antérieurement dans son prologue.

Robert de Ketton à tout moment réduit à néant l'affirmation de Mahomet selon laquelle il aurait reçu directement de Dieu la révélation et l'idée que le Coran, le livre écrit, est une œuvre révélée par Dieu et qu'il contient la parole de Dieu. L'auteur emploie les adverbes *diuinitus* et *celitus* pour faire allusion à toute cette conception fondamentale dans la pensée de Mahomet [9].

Nous avons d'autres exemples de l'attitude hostile de Robert de Ketton. L'image négative que les chrétiens attribuent au comportement sexuel des musulmans était proverbiale. Ils exagéraient cette situation pour souli-

9. N. Daniel, *Islam and the West*..., p. 329, note 78.

gner la 'bassesse' morale des adeptes de l'Islam [10]. A certains moments, le traducteur a l'occasion de faire preuve de cette attitude au cours de sa traduction. Robert de Ketton cherche l'exagération pour faire remarquer la saleté ou la vie licencieuse, par exemple dans la sourate III 14 où il parle de l'attirance pour les plaisirs permis à l'homme dans cette vie, comme l'envie d'une épouse et d'une descendance masculine, ce qui est traduit par *mulierum coitus et filiorum amplexus*. Marc de Tolède a traduit le même passage de façon plus générale et plus en accord avec le contexte coranique : *homines, qui appetunt mulieres et proles*.

Dans les nouveaux épigraphes déjà mentionnés qu'il introduit dans la sous-division des sourates ressort en ce sens le titre qu'il donne à l' *Açoara [VIIII]. Iterum de mulieribus et precepta quedam stulta et ut post coitum et egestionem, antequam orentur, lauentur culus et cetera uerenda*.

Dans un autre point, racontant l'histoire de Joseph en Egypte et sa rencontre avec la femme de Putifar, il traduit, pour décrire l'attraction qu'il provoque quand les femmes observent sa beauté, *quo uiso, omnes menstruatae sunt*. Marc de Tolède s'est limité à signaler que devant Joseph, *obstupuerunt omnes*. Le traducteur force le langage de la traduction de manière que la narration soit plus repoussante. Cette attitude continue jusqu'à l'époque moderne et, par exemple, Theodor Biblilander, le premier éditeur moderne, incrimine Mahomet dans ses gloses et il l'apostrophe sans douceur : *O foedum et obscoenum prophetam !*

En conclusion, Robert de Ketton avait énoncé quelques principes pour la réalisation de sa traduction. Principes que, finalement, il ne suit pas.

Il s'était engagé à ne rien changer ni rien innover, excepté pour améliorer la compréhension, et nous constatons en pratique qu'il augmente le nombre et la division des sourates, et il leur donne un titre différent de l'original et leur apporte, en plus, une grande charge péjorative. Dans d'autres cas, il a même été vaincu par ses préjugés et il a déformé le contenu et les intentions de Mahomet au moment de la rédaction du Coran.

B. — MARC DE TOLÈDE

Environ 60 ans après la traduction de Robert de Ketton, Marc de Tolède, chanoine de la cathédrale de Tolède, réalise vers 1209 une nouvelle version de l'arabe en latin et il écrit un long prologue à sa traduction du Coran [11].

10. M. Barceló, « ... *Per sarraïns a preïcar* » *o l'art de predicar a audiències captives*, dans *El debat intercultural als segles XIII i XIV*, Girona 1989, p. 117-119. Il montre le procédé de déformation de la figure de Mahomet. M. C. Díaz Y Díaz, *Los textos antimahometanos más antiguos en códices españoles*, dans *Archives d'histoire doctrinale et littéraire du Moyen Age*, 37, 1970, p. 157. M. T. D'Alverny, *Deux traductions* ... p. 81-82, décrit la caricature de Mahomet trouvée dans plusieurs manuscrits : « L'artiste inconnu s'est tout simplement inspiré des vers d'Horace de l'*Ars poetica* évoqués par Pierre le Vénérable dans la *Summula* pour qualifier sévèrement la nature hybride de la doctrine du Prophète. »

11. M. T. D'Alverny, *Deux traductions* ... p. 113 ; G. Vajda-M.T. D'Alverny, *Marc de Tolède, traducteur d'Ibn Tûmart*, dans *Al-Andalus*, 16, 1951, p. 99-140 et 259-307 ; 17, 1952, p. 1-56. Nous prenons le texte de Marc de Tolède d'après cet article.

Il est fortement surprenant, comme l'a signalé M.T. D'Alverny après avoir comparé quelques fragments des traductions respectives de Robert de Ketton et de Marc de Tolède, que Marc de Tolède ait l'air d'ignorer totalement la traduction de son prédécesseur, et aussi l'ensemble des textes intégrés dans le corpus composé à l'initiative de l'Abbé de Cluny [12]. Il ne devait pas connaître cette ancienne traduction, pas plus que ses protecteurs, l'archevêque Rodericus et Maurice, archidiacre à la Cathédrale de Tolède, qui deviendra plus tard évêque de Burgos. Ces hommes voulaient que le Coran soit traduit, ce qui sous-entend qu'ils ignorent que ce travail avait déjà été réalisé antérieurement. Ils trouvaient la traduction nécessaire pour les raisons que Marc explique dans son prologue.

Ce prologue est principalement consacré au récit de la biographie légendaire de Mahomet, mais nous pouvons également trouver quelques indications sur les raisons, les sentiments et les intentions qui ont amené Marc et ses protecteurs à réaliser cette traduction. On trouve aussi sa conception de l'Islam et son attitude personnelle envers Mahomet et les musulmans, mais il n'y a rien qui nous indique explicitement la méthode de réalisation de son travail.

Marc de Tolède raconte que le souci que ressentait Rodericus, l'archevêque du siège primat d'Espagne, pour la sauvegarde de la foi des fidèles chrétiens en contact avec les musulmans, le conduisit à inciter Marc de Tolède à traduire le Coran, « le livre où sont contenus les projets sacrilèges et les préceptes impies », et à réaliser une traduction de façon qu'elle puisse parvenir à la connaissance de tous ceux qui vivaient dans la foi correcte. Elle était aussi destinée à ceux qui ne pourraient combattre avec des armes physiques pour qu'ils puissent éviter de tomber dans les préceptes impies : *operam dedit et sollicitudinem ut liber in quo sacrilegia continebantur instituta et enormia precepta translatus in noticiam uenirent ortodoxorum ut quos ei non licebant armis impugnare corporalibus saltem enormibus institutis obuiando confunderet*. Il rappelait et déplorait les temps de persécution de la part des musulmans, *calamitates suas et persecutiones lugendas.* A son avis était intolérable pour les chrétiens le fait que les musulmans aient substitué à la liturgie apportée par les évêques chrétiens dans les églises les appels à la prière depuis les tours, devenues maintenant des minarets, qui assourdissaient les oreilles des fidèles chrétiens, *quoniam quidem in locis ubi suffragandi pontiffices sacrificia santa Ihesu Christo quondam offerebant nunc pseudo prophete nomine extollitur et in turribus ecclesiarum in quibus olim tintinabula releuabant nunc quedam prophana preconia fidelium aures insurdant*.

A cette traduction avait également contribué Maurice, archidiacre de la Cathédrale, préoccupé par les mêmes idées, mais qui avait aussi le dessein apologétique d'attirer à la foi chrétienne les musulmans et de les écarter

12. M. T. D'Alverny, *Deux traductions* ..., p. 115, « Marc semble avoir totalement ignoré le travail de son prédécesseur du XII^e^ siècle. Il ne fait pas la moindre allusion à la traduction de Robert, ne fût-ce que pour la critiquer, et la comparaison des deux versions permet de s'assurer de leur complète indépendance. Fait peut-être plus étrange encore, il ne paraît pas avoir connu les textes arabes traduits par les collaborateurs de l'abbé de Cluny. »

des préceptes de Mahomet. Pour cette raison il « s'est efforcé de faire que le Coran puisse être traduit en latin, pour attirer les musulmans à la foi catholique, en rejettant les préceptes détestables de Mahomet » : *In hac quoque sollicitudine zelo succensus christiane <fidei> non <minus> extitit reuerendus Mauricius archidiaconus eiusdem licteratura commendabilis uirtutibus insignis moribus perspicuus honestate preclarus sed pari uoto parique affectu laborauit ut liber iste in latinum transfferre tum sermonem quanto ex institutis detestandis Mafometi a Christianis confusi sarraceni ad fidem nonnulli traherentur catholicam uterque igitur tam dominus meus Toletane sedis archiepiscopis Yspaniarum primas quam prefatus eiusdem archileuita salubri me pulsarunt amonitione omnimodo persuadentes ut huius translationis subire laborem non recusarem*. De cette manière les deux personnages l'ont persuadé d'assumer l'effort de traduire le Coran, pour assurer le maintien de la foi chrétienne.

Marc de Tolède révèle aussi quelques aspects plus personnels qui nous aident à connaître la raison pour laquelle il voulait accepter de traduire le Coran et indiquent tout ce qu'il recherchait en poursuivant son travail.

Il présente profondément la topique de la peine que ressent la communauté chrétienne face à la prédication de Mahomet et à la propagation rapide réussie par l'Islam, qui avait auparavant soumis différents peuples chrétiens depuis l'Inde jusqu'à la Méditerranée, de l'Orient à l'Occident : *quod tum per predicationem eius fallacem tum per bellicam cladem tam ipse quam successores eius ab Acquilone usque ad mare Mediterraneum et ab Indis usque ad occiduas partes omnes fere ad suam heresim coegit*.

Il montre aussi son angoisse devant le vaste succès des doctrines islamiques qui, non seulement avaient privé l'Eglise de peuples liés à la foi chrétienne, mais aussi, spécialement en Espagne, avaient provoqué la conversion des églises chrétiennes en mosquées dans lesquelles étaient suivis les préceptes de Mahomet : *proh dolor, non solum regiones has subiugabit quarum quedam iam fidem susceperant Ihesu Christi uerum etiam quasdam partes Yspanie per prodicionem sequaces eius occuparunt et in quibus olim multi sacerdotes diuinum Deo prestabant obsequium, nunc scelerati uiri exsecrabilis Mafometo supplicationes impendunt et ecclesie que condam per manus episcoporum fuerant consecrate nunc in templa sunt redacte profana*.

En effet, Marc était engagé par ses vœux de satisfaire ses supérieurs, conformément à la demande qu'il avait reçue, et de mener la traduction en accord avec les exigences de la foi chrétienne : *Ego autem Marchus humilis eiusdem canonicus iustis utriusque uotis et desideris obedire sattagens in fauorabili opere quantotius operam dedi et ut uotum et desiderium eorum effectui manciparem librum Mafometi ad peticionem eorum et commodum ortodoxie fidei de arabica lingua in latinum transtuli sermonem*.

En ce qui concerne son attitude personnelle face à Mahomet et ses adeptes, il se montrait intolérant. La vie de Mahomet qu'il nous présente dans le prologue est remplie de topiques humiliantes envers le prophète et l'islamisme. Il le présente comme un magicien qui séduit les gens humbles avec des ruses et des tromperies : *cumque per fantasticas delusiones ut*

magicus populos rudes seduceret et interdum legatum Dei interdum autem prophetam Dei se uocaret et lectiones quas confingebat eis exponeret.

En traduisant le texte qu'il qualifie comme « le livre qui contient les projets sacrilèges et préceptes impies », il reprend le désir exprimé par l'archevêque d'offrir à tous les chrétiens qui vivent dans la droite foi les arguments permettant de refuser et réfuter les doctrines islamiques : *ut liber in quo sacrilegia continebantur instituta et enormia precepta translatus in noticiam uenirent ortodoxorum ut quos ei non licebant armis impugnare corporalibus saltem enormibus institutis obuiando confunderet*.

Tous ces points de vue trouvent une confirmation dans le prologue d'un second ouvrage traduit par Marc de Tolède, l'œuvre de Ibn Tûmart sur l'unicité de Dieu.

Au début de son livre, il réaffirme qu'il avait traduit trois ans auparavant le Coran, et qu'il reprenait la traduction du livre de Ibn Tûmart, animé par la même intention. C'est-à-dire, pour que les fidèles chrétiens puissent attaquer les Sarrasins avec une plus grande efficacité, selon ses propres termes, « pour que dans l'examen des deux livres les fidèles de Christ trouvent des arguments plus nombreux pour aller contre les Sarrasins » :

> *Praefatio libelli Habentometi De unione Dei*
> *Translato ante triennium Alforcano libro legis infidelium Ismaelitarum, ... Transtuli siquidem <librum> Habentometi post librum Mafometi ut ex utriusque inspectione fideles in Sarracenos inuehendi exercitamenta sumant ampliora.*

En faisant référence à l'importance du *Libellum Habentometi* qu'il traduit, il se permet de mépriser le Coran : *maioris ponderis sunt ... quam uerba Mafometi in Alchorano turbata ualdeque confusa et sine aliquo fundamento.*

A la fin du même prologue il attaque directement la personne de Mahomet, qualifié de malhonnête dans ses préceptes, confus en ses mots, effronté en ses expressions, et opposé à la nouvelle loi du Christ, et aussi opposé à quelques aspects de l'Ancien Testament, bien qu'il puisse en accepter quelques-uns : *Ille uero Mafometus in preceptis inhonestus, in uerbis confusus, in dictis inuerecondus, in factis ipsius Noue Legis Christi contrarius, ut in pluribus Veteri autem Testamento, in paucis concors, extitisse probatur.*

Il répète qu'il a réalisé ses traductions pour que les catholiques, en examinant les secrets contenus dans les deux livres, puissent attaquer ouvertement les musulmans : *ego autem Marcus, diaconus, Toletanus canonicus, qui librum Mafometi transtuli, rogatus postmodum a magistro Mauricio, Toletano archidiacono et Ecclesie Burgensis electo, libellum Habentometi de arabica lingua in latinum transtuli sermonem ; in catholicis uiris utrumque librum inspicientibus Maurorum secreta uia patet impugnandi.*

C. — JEAN DE SEGOBIA

Le troisième traducteur est le cardinal Jean de Segobia (c. 1400-1458), titulaire de la chaire de théologie à l'Université de Salamanque, qui plus tard assista au concile de Bâle (1432) comme représentant du roi Jean II de Castille. Il avait travaillé avec enthousiasme pour la cause des conciliaristes et s'était lié d'amitié avec les principaux personnages du concile, comme le cardinal Nicolas de Cuse, le cardinal Jean de Cervantes, archevêque de Séville, et Enea Silvio Piccolomini, qui prendrait le nom de Pie II, comme Pape de Rome.

Jean de Segobia a eu des contacts intenses et a entretenu une correspondance avec eux sur les principaux problèmes de son temps ; et surtout il a proposé ses idées sur la manière d'aborder le problème islamique du point de vue des chrétiens [13].

Il cherche le soutien de ses amis sur les différents plans qu'il concevait pour maintenir des relations pacifiques avec l'Islam. Il a écrit, à ce propos, un traité qu'il nomma *De mittendo gladio Diuini Spiritus in corda Saracenorum*, où il présente la méthode qu'il proposait pour le succès des relations pacifiques entre les deux religions. Il avait demandé son opinion à Nicolas de Cuse et Jean de Séville, entre autres, sur sa méthode, comme le montre la correspondance échangée avec eux.

Après son grand effort en faveur des thèses conciliaires et son échec postérieur, il s'est retiré au prieuré d'Aiton, dans la Savoie, avec l'approbation du Pape Pie II. Là il a repris son intérêt pour la cause de la chrétienté en relation avec l'extraordinaire expansion de l'Islamisme.

Il a déploré que le Coran ait été si peu connu parmi les chrétiens contemporains et il témoigne de la difficulté de trouver une copie du Coran latin de Robert de Ketton, qu'il reconnaît comme la première traduction faite dans le monde chrétien. Sur celle de Marc de Tolède rien ne nous est dit. Convaincu que cette traduction, suscitée par Pierre le Vénérable, ne permettait pas de fonder le dialogue entre les deux religions à cause de ses caractéristiques, il s'est mis à composer une nouvelle édition trilingue, arabe-latine-castillane. Lui-même s'est occupé de sa supervision pour permettre ce dialogue. Dans son texte, il manifeste ouvertement ses intentions et son intérêt de travailler pour réussir à éditer cette nouvelle traduction.

Dans cette œuvre, il présente ses réserves sur la traduction de Robert de Ketton et souligne les circonstances qui ont suscité son travail sur le Coran et sur d'autres textes permettant d'avoir une connaissance nouvelle et plus exacte de la vie et de la doctrine de Mahomet.

Il a voulu avoir l'aide d'un musulman connaisseur de la tradition coranique pour s'assurer de comprendre correctement et entièrement

13. Philip Krey, *Nicholas of Lyra and Paul of Burgos on Islam*, dans *Medieval Christian Perceptions of Islam*, edited by John Victor Tolan, NY-London, 1996, p. 153-174.

leurs textes. Il a prié le roi de Castille, et demandé l'aide de sa propre famille, pour être envoyé en mission auprès du Mofti et alphaqui musulman de Segobia, Iça Gidelli. Ils ont travaillé ensemble dans l'espace de quatre mois. Au bout de ce temps ils ont achevé en 1456 les travaux de la traduction trilingue.

Les critiques de Jean de Segobia au Coran latin de Pierre le Vénérable

Dans le vaste prologue qu'il écrit pour la traduction du Coran [14], Jean de Segobia analyse avec soin la naissance de l'Islam et sa propagation rapide ainsi que les graves conséquences que ce fait avait entraînées pour le monde chrétien, ainsi que les réactions de ce monde face à tel phénomène. Il signale la piètre attention des chrétiens envers les aspects intellectuels de l'Islam. Seulement cinq cents ans après son apparition ils ont attiré l'attention de Pierre le Vénérable, *prime auctor translationis*, et c'est pour cette raison qu'il avait poussé Robert de Ketton à effectuer une traduction du Coran, avec l'intention d'arriver à sa connaissance la plus profonde, afin de procéder à sa meilleure réfutation.

L'analyse de cette traduction a produit en lui une grande consternation ; il restait fortement déçu par sa piètre adéquation et par son infidélité au texte arabe dans son style, les formes d'expression, son ordre et son contenu. En résumé, en suivant l'opinion de l'alfaqui de Segobia, il considère que Robert de Ketton avait fait une œuvre de traduction rhétorique et qu'il n'avait pas été fidèle au texte original. Il en rejette la responsabilité principale sur Robert de Ketton, en utilisant comme références la lettre de Pierre le Vénérable à saint Bernard et le propre prologue du traducteur.

En s'appuyant sur les écrits de Pierre le Vénérable, Jean de Segobia fait mention dans son prologue du temps où l'abbé de Cluny s'était mis en contact direct avec la réalité de l'Islam en Espagne et de l'objectif qui l'avait poussé à réaliser sa traduction [15].

Jean de Segobia considérait que pour réaliser la réfutation de l'Islam, il était nécessaire de connaître véritablement le contenu de sa loi. A la lecture de cette traduction, il n'a pas pu réussir à avoir une véritable connaissance de la doctrine de l'Islam : *quin et necesse uidetur ut ueram habeant notitiam quid lex dicat eorum, quod ex dicta translatione non habetur.*

Il avait eu des problèmes à cause de l'utilisation de cette traduction : *Hoc ipso magnam michi prestante doloris causam, qui multa contra eiusmodi sectam edideram, allegatis, tanquam pro testimonio uero, quam multis testibus translationis illius.*

De cette façon, *quod ipse agnoui accepto ex Hyspania testimonio, uisis ibidem certis, quas mandaveram, Alchurani membranis*, il était arrivé

14. Nous prenons le texte de notre édition, José Martínez Gázquez, *El Prólogo de Juan de Segobia al Corán (Qur'ān) trilingüe (1456)*, dans *Mittellateinisches Jahrbuch* (sous presse).

15. Darío Cabanelas Rodriguez, *Juan de Segobia y el problema islámico*, Madrid, 1952, p. 132 et suiv. ; Esteban Lator, *Giovanni de Segovia e la prima versione bilingue del Corano*, dans *La Civiltà Cattolica*, 96, 1945, 1, p. 36-44.

lui-même, aidé par les opinions de quelques connaisseurs espagnols qu'il avait consultés, à la conviction que la première traduction latine, comme il l'appelle fréquemment, présentait peu de fiabilité pour ses propos, *quo uero amplius inspiciebam prefate translationis stilum procedendique modum ac ordinem ac substantialia libri, eo magis suspicio se ingerebat non esse ueram*.

Cette conviction provenait de deux divers types de raisonnement, les uns d'ordre externe et les autres internes.

Parmi les premiers il remarque que le traducteur avait été peu soigneux dans le maintien de la distribution des sourates du Coran ainsi que des versets. Il signale qu'il n'avait pas respecté leur nombre en introduisant des divisions dans quelques sourates ou en supprimant quelques versets, et qu'il ne mentionne pas non plus son lieu de composition : *deficit translatio illa prima, non facta in ea librorum distributione, nec uera computatione psalmorum uersuum. Ad secundum autem, nulla fere nec mentio fit de loco reuelationis et, nisi in primis, nec de materia psalmi*.

En outre, ceux qui ont fait cette traduction l'ont faite en suivant les impératifs de l'éloquence : *in suum conuertisse eloquentie modum*. « Mais tous ces défauts, même s'ils sont considérés comme défauts substantiels par les musulmans, ont en réalité une moindre importance » : *sed hec, quamuis a Sarracenis uelud substantialia reputata, minora utique sunt, quia facile admodum corrigibilia, libros distribuendo, numerando psalmos et uersus, in eorum rubro positis reuelationis loco materiaque psalmi*, nous rappelle le même Jean de Segobia.

Le deuxième groupe de problèmes décrits, ceux qui se réfèrent aux aspects internes, sont plus graves. Ils causent un plus grand mal et affectent la substance même de la doctrine coranique. Jean de Segobia se livre à une comparaison éclairante entre la manipulation exercée dans le cours du texte par l'activité du traducteur et les opérations divines, bien comprises comme création et destruction, génération et corruption, augmentation et diminution, altération et mutation. Il écrit : *sunt profecto alii maioris nocumenti defectus, nec, nisi mutata libri substantia, corrigibiles. Etenim, cum octo sint opera Dei, creatio, annichilatio, generatio, corruptio, augmentatio, diminutio, alteratio et mutatio secundum locum, ex hiis, sex naturali agenti uel artificiali competentibus, omnia haec circa libri translationem exercuisse uidetur qui eam Latino composuit sermone*.

Jean de Segobia analyse en détail le reflet de chacune de ces opérations dans le résultat final de la traduction latine du Coran.

Le résultat concret de ces différentes interventions sur le texte dans la traduction de Robert de Ketton est examiné par Jean de Segobia dans l'ordre inverse de celui dans lequel elles ont été énoncées. Il analyse d'abord la *mutatio*, le changement, la transposition dans l'ordre des versets, qui apparaît dans toute l'œuvre, et qui est utilisée très fréquemment, *quasi per totum*. De l'altération il y a beaucoup de preuves, *in quam permultis uocabulis*. On peut voir l'augmentation et la diminution dans l'utilisation fréquente du degré superlatif, *diminutione rursus ... superlatiue promens et econtra*. Génération et corruption ont été utilisées pour

désigner les aspects non formels, *causam designans in Alchurano non expressam, ... ex transmutato loquendi modo*. La création et la destruction sont plus difficiles à trouver parce que l'auteur concède que formellement, on peut dire que l'essentiel du Coran a été respecté, *at quod creauerit, utpote aliquid magne contentionis nouiter fingendo, uel annichilauerit, supprimendo, non fortasse reperitur, quin etsi alio alioque modo tota fere substantia Alchurani in ipsa reperitur translatione*. Il admet ensuite qu'il offre un avantage pour le lecteur en signalant en de nombreuses occasions l'interprétation que les musulmans eux-mêmes font de certains passages.

A partir de l'ensemble de l'attitude et du résultat final qu'il détecte, il remarque son rapport rhétorique, et non pas serré, au texte, qui en cache le contenu : *Robertus translationis fuit precipuus auctor, prohemio uero eius demonstrante splendidum fuisse rethorem atque poetam. Visa Arabici textus continentia suaque translatione, liquido apparet, descripta Arabice in Alchurano in suum conuertisse eloquentie modum*. Toutes ces remarques sont confirmées par un expert musulman, le mofti et alfaqui ségovien qui le conseille, Iça Gidelli, qui ne peut pas donner de valeur à cette traduction et même qui refuse de l'entendre. Il souligne que le traducteur se présente comme un maître qui apprend à ses disciples, ou comme celui qui exhorte le peuple du haut de la chaire : *dedignatus tamen audire translationem illam, cum aliquando ex ipsa dicta mea confirmare uolebam ; dicebat namque, non uelut interpretem, sed in quam multis fuisse locutum tanquam magistrum a semetipso*.

Sa propre traduction trilingue

Pour Jean de Segobia, de toutes ces considérations surgit la conclusion la plus importante pour sa propre entreprise : c'est la nécessité de procéder à une nouvelle traduction du Coran qui résoudra tous les problèmes qu'il a indiqués : *propter quod, semper ac magis percepi quanta foret necessitas habendi translationem ueram quam ille sic promiserat facere dum primo fuit requisitus in Hyspania, professus transferre Alchuranum* de pe a pa, *quod lingua sonat Hyspanica de uerbo ad uerbum*.

Jean de Segobia veut que sa version soit entièrement fidèle au texte arabe, non seulement dans le contenu doctrinal du texte coranique, mais aussi dans les formes d'expression, et pour cette raison il a toujours une maxime générale pour toute son œuvre, *ut potui, Arabicum magis quam Hyspanum seruare uolui loquendi modum*.

Sa traduction sera conforme à la substance et au style de la langue arabe : *quod translatio hec conformis omnino sit substantie stiloque arabici ydeomatis*, établissant par cette raison la différence entre sa propre traduction du Coran et la traduction développée par Pierre le Vénérable : *translationem facturus libri Alchurani arabico ydeomati et textui conformem, absque glosis, limitationibus, expositionibus quoque insertis textui, sed et quasdam breues certe admodum rarasque in marginalibus addidit pro quorumdam uocabulorum annotatione*.

Même si, avec nos connaissances d'aujourd'hui, il ne s'est conservé aucune copie de cette traduction trilingue, nous pouvons croire à son existence et en avoir une idée par les minutieux détails que donne Jean de Segobia au sujet de la disposition du texte, de la couleur des encres employées pour son écriture, etc. : *ad designandum igitur ipsas uocales, similiter et accentus, item et signa alia, diuersis pressa coloribus, uariantia persepe significationem.*

Nous pouvons bien penser qu'effectivement, en quelque mesure, il aurait pu circuler et être connu entre les savants, selon le témoignage de L. Maracci qui dans la préface de son œuvre *Refutatio Alcorani, Praefatio ad lectorem*, 8, donne quelques détails coïncidant avec les détails indiqués par l'auteur : *celeberrimus quoque theologus Ioannes Segouiensis, postea Romana purpura decoratus, in concilio Constantiensi, Alcoranum a se interpretatum, non nisi notis adornatum et ualidissimis confutationibus munitum, publici iuris fecit et per omnium manus ire permisit.* De même que Théodore Buchmann, *Theodorus Bibliander,* l'éditeur de l'*editio princeps* du Coran, qui, en ne connaissant pas la traduction de Marc de Tolède, dans son *Apologia pro editione Alcorani*, signale au sujet des deux autres qui nous ont occupé, *primum quidem iuris publici Alcoranum fecit Dominus Petrus abbas Cluniacensis, (...) deinde Ioannes Segobiensis, qui postea cardinalis creatus est, in concilio Constantiensi Alcoranum a se interpretatum, et notis adornatum, in usum publicum edidit.*

On peut souligner, donc, que les conditions politiques, culturelles et religieuses de l'Espagne, en partie chrétienne et en partie islamique, ont permis un plus grand rapprochement des chrétiens avec la doctrine et les textes de l'Islam par la connaissance directe du Coran et d'autres textes islamiques, qui ont eu une diffusion dans toute la chrétienté de l'Europe médiévale et moderne, bien que, comme signale H. Lamarque [16], pour le glossateur, dans l'édition faite par Bibliander, le travail fait « participe discrètement à une lutte qui n'est pas seulement militaire mais aussi spirituelle. »

16. Henri Lamarque, *En marge du Coran latin*, dans *Mélanges Jean Soubiran. Pallas*, 59, 2002, p. 354.